

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DU 7 SEPTEMBRE 2012**  
**SÉANCE ORDINAIRE**

**1. Présences et quorum**

**PRÉSENTS:**

Conseillers(ères) : M. Marcel Nadeau  
M. Bruno Roy  
Mme Nancy Pineault  
M. Rodrigue Ouellet  
Mme Jeanne-Paule Beaulieu  
Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**12-235** Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet , appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2012**

**12-236** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 3 août 2012.

**4. Lecture et adoption des COMPTES**

**12-237** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que les comptes du mois d'août sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **48 764.24\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....  
Secrétaire-trésorière

**5. Transferts de fonds**

**12-238** Attendu qu'il n'y a pas de fonds dans certains postes budgétaires. Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité de procéder à des virements de crédits. En conséquence le conseil autorise les virements suivants :

<u>Postes budgétaires</u>	<u>Origine</u>	<u>Destination</u>
Code	02 33000 521	02 70170 641
Fonction	Enlèv. de la neige	Jardins comm.
Activité	Contrat enlève. neige	Quincaillerie
Montant	1 290.00\$	1 290.00\$
Code	02 33000 521	02 70150 529
Fonction	Enlèv. de la neige	Parc
Activité	Contrat enlève. neige	Ent. Mobilier urbain
Montant	276.00\$.	276.00\$
Code	02 33000 521	02 70170 419
Fonction	Enlève. neige	Jardins comm.
Activité	Contrat enlève. Neige	Plomberie
Montant	85.00\$	85.00\$
Code	02 33000 521	02 70170 639
Fonction	Enlève. neige	Jardins comm.
Activité	Contrat enlève. Neige	Autres
Montant	34.00\$	34.00\$
Code	02 33000 521	02 62900 340
Fonction	Enlève. Neige	Autres
Activité	Contrat enlèv. neige	Publicité & info.
Montant	132.00\$	132.00\$

## **6. CORRESPONDANCE**

**Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois d'août 2012.  
Dépôt des indicateurs de gestion de l'année 2011.**

### **Comité organisateur des journées de la culture**

**12-239** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise le comité organisateur des journées de la culture, à utiliser la salle municipale et ce, gratuitement, pour les activités qui auront lieu le 29 septembre prochain.

### **Comité organisateur / demande d'aide financière**

- 12-240 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'autoriser une aide financière au comité organisateur des journées de la culture pour :  
**SOCAN : 65.07\$**  
**Permis de réunion pour vendre des boissons alcooliques : 82.00\$**  
**Total de l'aide financière : 147.07\$**

**Autorisation de paiement de factures**

- 12-241 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu d'autoriser le paiement des factures suivantes :

**-Poli-Béton : 4000,00\$ plus taxes**

**-Jean-Benoît St-Laurent : 4 530.79\$**

Le paiement sera effectué lorsque les travaux seront complétés.

**-DF Rouleau, graines de gazon : 109,00\$**

**-Madame Nancy Pineault, frais de déplacement : 14.00\$**

**Offre d'achat pour chaises rouges**

- 12-242 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'accepter l'offre de monsieur Raoul Garon pour l'achat de cinq (5) chaises en tissu rouge pour le prix de 25,00\$.

**Visite de la Contrée de Bellechasse**

- 12-243 Dans le cadre de la table des municipalités en revitalisation, il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'autoriser madame Nancy Pineault à participer à cette visite, soit en septembre ou en octobre 2012, date à déterminer. Coût : 50\$.

**Charte du développement durable mitissienne**

- 12-244 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu d'adopter la charte du développement durable mitissienne et autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire à signer, au nom de la municipalité, ladite charte, lors de l'événement qui aura lieu le 3 octobre prochain.

**7. MRC DE LA MITIS**

Aucune réunion au mois d'août.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. VOIRIE LOCALE**

- 12-245 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu d'autoriser le nivelage des chemins par les constructions Jalbert et

Pelletier. D'autoriser de trois à quatre voyages de gravier au rang 7 Est.

#### **10. LE GARAGE MUNICIPAL**

##### **12-246 Soumission Cloutier portes de garage**

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'accepter la soumission de Cloutier portes de garage, moteur non inclus. Montant : 3 695.00\$ + taxes - (moteur).

Faire installer les rails pour la cabane à sel.

#### **11. Déterminer les travaux du manœuvre**

**12-247** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que le conseil demande à M. Raoul Garon d'effectuer les travaux suivants :

- Réparer camion Dodge (pose de hoses de radiateur)
- Le mélange du calcium et du sable
- Débroussaillage
- Nettoyer quatre manholds
- Redresser le poteau au coin Pineault et rue Principale
- Poser panneaux après le centre communautaire et au rang 8 Est
- Autres travaux imprévus durant le mois

#### **12. Fin d'emploi à temps plein pour le manœuvre**

**12-248** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier prolonge le contrat de travail à monsieur Raoul Garon, manœuvre, jusqu'au 28 septembre 2012. Par la suite, il travaillera à temps partiel, (sur appel).

#### **13. Adoption du règlement 189 modifiant le règlement de zonage 167**

##### **12-249 Règlement numéro 189 modifiant divers éléments du règlement de zonage numéro 167**

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire apporter diverses améliorations et corrections au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE suite à des modifications du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Mitis, la municipalité peut adapter certaines dispositions;

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été adopté le 1<sup>er</sup> juin 2012;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> juin 2012;

CONSIDÉRANT QU' une assemblée publique de consultation a été tenue le 6 juillet 2012;

CONSIDÉRANT QU' un second projet de règlement a été adopté le 3 août 2012;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Nancy Pineault appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que soit adopté le règlement numéro 189.

**14. Demande un droit de passage à la Fabrique pour circuit VTT**

**12-250** **Considérant que** la municipalité en collaboration avec le Club VTT Mitis ont un projet d'un sentier pour les véhicules tout-terrain (VTT) sur une partie du territoire de St-Charles-Garnier;

**Considérant qu'**une partie du sentier visé est situé sur le terrain de la Fabrique;

**Considérant que** la responsabilité publique est à la charge du Club VTT Mitis;

**Considérant que** la signalisation est aux frais du Club VTT Mitis;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier fait une demande officielle à la Fabrique de Saint-Charles-Garnier afin d'avoir son autorisation à utiliser une partie de son terrain situé à l'arrière du garage municipal jusqu'à l'arrière de l'église pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain (VTT).

**15. Nommer un maire suppléant pour les trois prochains mois**

**12-251** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu que le mandat de monsieur Bruno Roy, comme maire suppléant est reconduit pour les trois prochains mois. À ce titre, en l'absence du maire, il est autorisé à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale. Il est de plus désigné à représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit.

**16. Dépôt du plan d'action du comité de développement Val-Garnier**

**12-252** **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier souhaite se prévaloir du Fonds d'intervention en milieu rural du CLD de La Mitis, pour le volet « Soutien aux organismes de développement locaux »;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désigne officiellement le Comité de développement Val-Garnier comme étant le bénéficiaire de la contribution non remboursable du CLD;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité s'engage à investir dans ce même organisme un montant de cinq cents dollars (500\$) en argent comptant, pour lui assurer un soutien financier additionnel;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité, en collaboration avec ledit comité, s'engage à déposer au CLD de La Mitis, un Plan d'action annuel pour l'année 2012.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu de demander au CLD de La Mitis la somme de mille dollars (1 000,00\$), dans le cadre du programme de « Soutien aux organismes de développement » et d'autoriser monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire à signer le protocole d'entente à intervenir avec le CLD. De plus, il est résolu d'approuver le Plan d'action du Comité de développement Val-Garnier.

**17. VARIA**

**12-253** **Motion de remerciement à madame Danielle Doyer, ex-députée de Matapédia**  
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier adopte une motion de remerciements à madame Danielle Doyer tout en soulignant sa contribution exceptionnelle et son dévouement à notre égard, au cours des dix-huit années, à titre de députée.

**12-254** **Motion de félicitations à monsieur Pascal Bérubé, député**  
Considérant l'élection provinciale du 4 septembre 2012;  
Considérant que la municipalité fait partie du comté de Matane-Matapédia;  
Considérant que monsieur Pascal Bérubé du Parti Québécois a remporté le scrutin;  
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier adopte une motion de félicitations à monsieur Pascal Bérubé afin de souligner son élection à titre de député du comté Matane-Matapédia.

**Une réunion de travail est prévue le 17 septembre prochain.**

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**12-255** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu de lever la séance à 22h20h.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....

Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....

Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.